



**LH2**

## Le point de vue des TPE sur la santé et la sécurité au travail : quelles attentes?

**Gilles THUILLOT**  
Directeur de  
Département  
01 55 33 21 06  
gilles.thuillot@lh2.fr

**Vanessa GALISSI**  
Directrice d'études  
Département Opinion  
Institutionnel  
Tél : 01 55 33 21 36  
vanessa.galissi@lh2.fr

- Présentation 25 Octobre 2010 -  
- Forum santé & sécurité dans les TPE -





**LH2**

## **Les TPE et PE face aux risques professionnels**

*Enquête LH2 réalisée pour*





## Méthodologie

- Etude réalisée pour L'INRS du 8 décembre 2010 au 22 décembre 2010
- Etude LH2 réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1000 chefs d'entreprise de moins de 50 salariés.
  - 300 TPE : très petites entreprises de 0 à 9 salariés tous secteurs confondus
  - 700 PE : petites entreprises de 10 à 49 salariés dans les industries manufacturière (280), le BTP/ construction (140), le commerce (140), et les transports/communications (140).
- Cet échantillon est **représentatif des entreprises françaises de moins de 50 salariés** selon la méthodes des quotas : taille de l'entreprise, secteurs d'activité (codes NAF). La représentativité de cet échantillon a été obtenue par un redressement statistique ayant permis de ramener chacune des entreprises interrogées à leur poids réel.

**Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.**



## **QUELLE SENSIBILITE AUX RISQUES PROFESSIONNELS**



# Les principales préoccupations des chefs d'entreprise

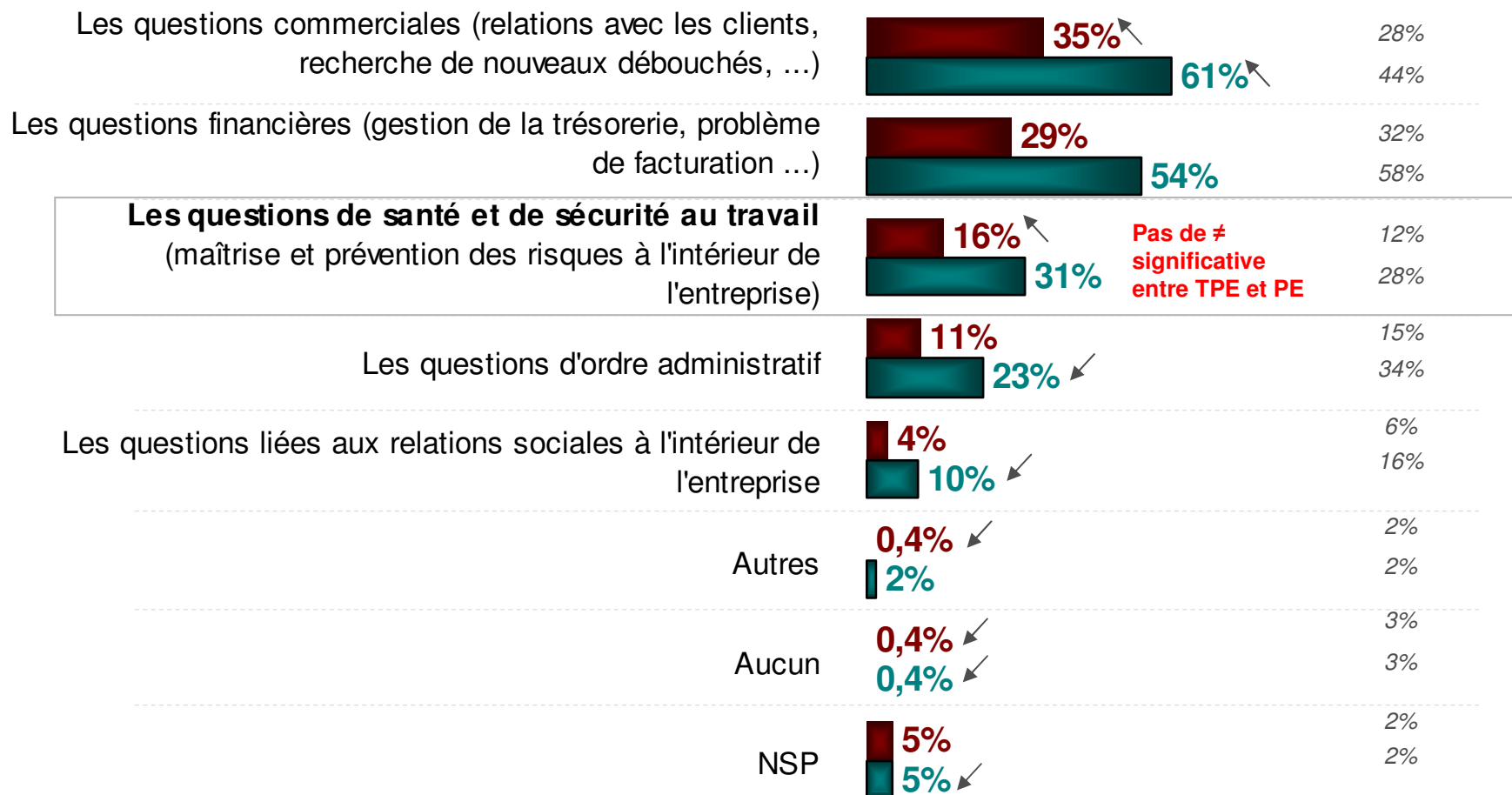
Q1. En tant que chef d'entreprise, quels sont parmi les points suivants vos deux principales préoccupations dans la gestion de votre entreprise ?

Base : Ensemble (1000 entreprises)

Cité en premier

Total des citations

% Rappel Déc. 2007







## Typologie des entreprises

Q4. En matière de santé et sécurité dans votre entreprise de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

**Base : Ensemble (1000 entreprises)**

Notre activité ne présente pas de risque particulier. D'ailleurs, je ne vois pas l'intérêt du document unique



Nous avons un document unique parce que c'est obligatoire. Nous avons défini des règles de sécurité qui ne sont pas toujours respectées par les salariés.



Nous avons un document unique à jour qui a donné lieu à des actions de prévention. Les salariés connaissent les règles de sécurité et les respectent.



Chacun dans l'entreprise considère la Santé et la sécurité au travail comme une priorité. Nos projets d'investissement ou de réorganisation intègrent toujours la dimension santé et sécurité des salariés





## Typologie des entreprises

Q 4. En matière de santé et sécurité dans votre entreprise de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

**Base : Ensemble (1000 entreprises)**

**Notre activité ne présente pas de risque particulier.  
D'ailleurs, je ne vois pas l'intérêt du document unique**

Nous avons un document unique parce que c'est obligatoire. Nous avons défini des règles de sécurité qui ne sont pas toujours respectées par les salariés

Nous avons un document unique à jour qui a donné lieu à des actions de prévention. Les salariés connaissent les règles de sécurité et les respectent

Chacun dans l'entreprise considère la Santé et la sécurité au travail comme une priorité. Nos projets d'investissement ou de réorganisation intègrent toujours la dimension santé et sécurité des salariés

TPE <i>300 ets</i>	PE <i>700 ets</i>	Industrie <i>280 ets</i>	BTP <i>139 ets</i>	Commerce <i>141 ets</i>	Transport <i>140 ets</i>
<b>55% +</b>	<b>11%</b>	11%	9%	<b>5% -</b>	14%
<b>12%</b>	<b>27% +</b>	27%	30%	27%	26%
<b>17%</b>	<b>46% +</b>	46%	44%	48%	46%
<b>17%</b>	<b>17%</b>	17%	18%	21%	14%

**+ Différences significatives entre les TPE et PE** **+/- Différences significatives entre les secteurs d'activité et le Total PE**



## **L' EVALUATION ET LA PREVENTION DES RISQUES : SUPPORTS D'INFORMATION ET INTERLOCUTEURS**





## Les moyens d'information sur les problèmes de santé et de sécurité au travail

Q 7. En matière de santé et de sécurité au travail, quelles sont les sources d'information que vous utilisez le plus ?

Base : Ensemble (1000 entreprises)

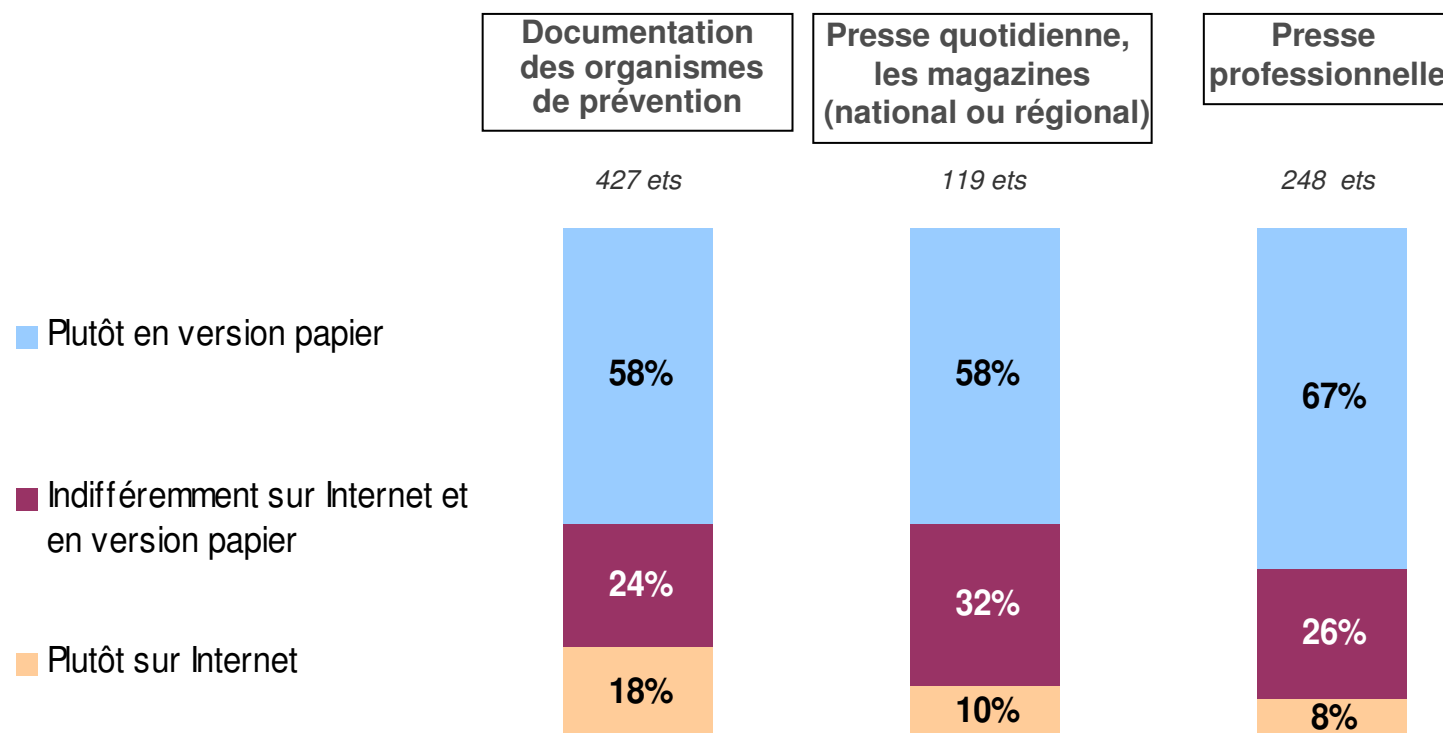
	TPE 300 ets	PE 700 ets	Industrie 280 ets	BTP 139 ets	Commerce 141ets	Transport 140 ets
<b>% Cité en premier</b>						
<b>% Total des citations</b>						
Internet sp.	17%+ 32%+	8% 25%	7% 22%	7% 24%	9% 26%	9% 26%
La presse professionnelle	18%+ 27%	12% 25%	8% 24%	7% 19%	17% + 28%	11% 22%
La documentation des organismes de prévention (CRAM, ARACT, Service de santé)	15% 26%	26% + 48% +	36% + 54%	27% 55%	21% 42%	24% 41%
Votre organisation professionnelle	11% 23%	25% + 42% +	20% 33% -	35% + 53% +	23% 43%	20% 34%
La presse quotidienne, magazines (Nationale ou régionale)	7% + 21%+	3% 9%	3% 8%	1% 5%	4% 11%	1% 9%
Les notices techniques des fournisseurs	5% 16%	6% 20%	8% 25%	6% 19%	5% 21%	5% 9%
Vos confrères chefs d'entreprise	4% 11%	3% 13%	4% 14%	1% 11%	4% 14%	4% 10%
Des organismes de formation	4% 10%	7% 17% +	6% 15%	10% 22%	6% 16%	7% 17%
Les salons professionnels	1% 7% +	0% 3%	0% 5%	0% 1%	0% 3%	0% 1%
Des colloques ou des congrès	1% 5%	1% 4%	1% 3%	0% 3%	1% 5%	1% 1%
Autres	4% 6%	4% 12% +	4% 13%	4% 8%	5% 13%	4% 12%
Aucun	3% + 5%	1% 3%	1% 3%	1% 2%	0% 4%	3% 3%
NSP	12%+ 12%+	4% 4%	3% 3%	3% 3%	5% 5%	9% 9%



## Supports utilisés pour s'informer sur les problèmes de santé et de sécurité au travail

Base : A ceux qui ont cité la presse professionnelle (248 entreprises) / la presse quotidienne, les magazines (119 entreprises) ou la documentation des organismes de prévention (427 entreprises).

Q7bis. Pour consulter cette source d'information, comment faites-vous?





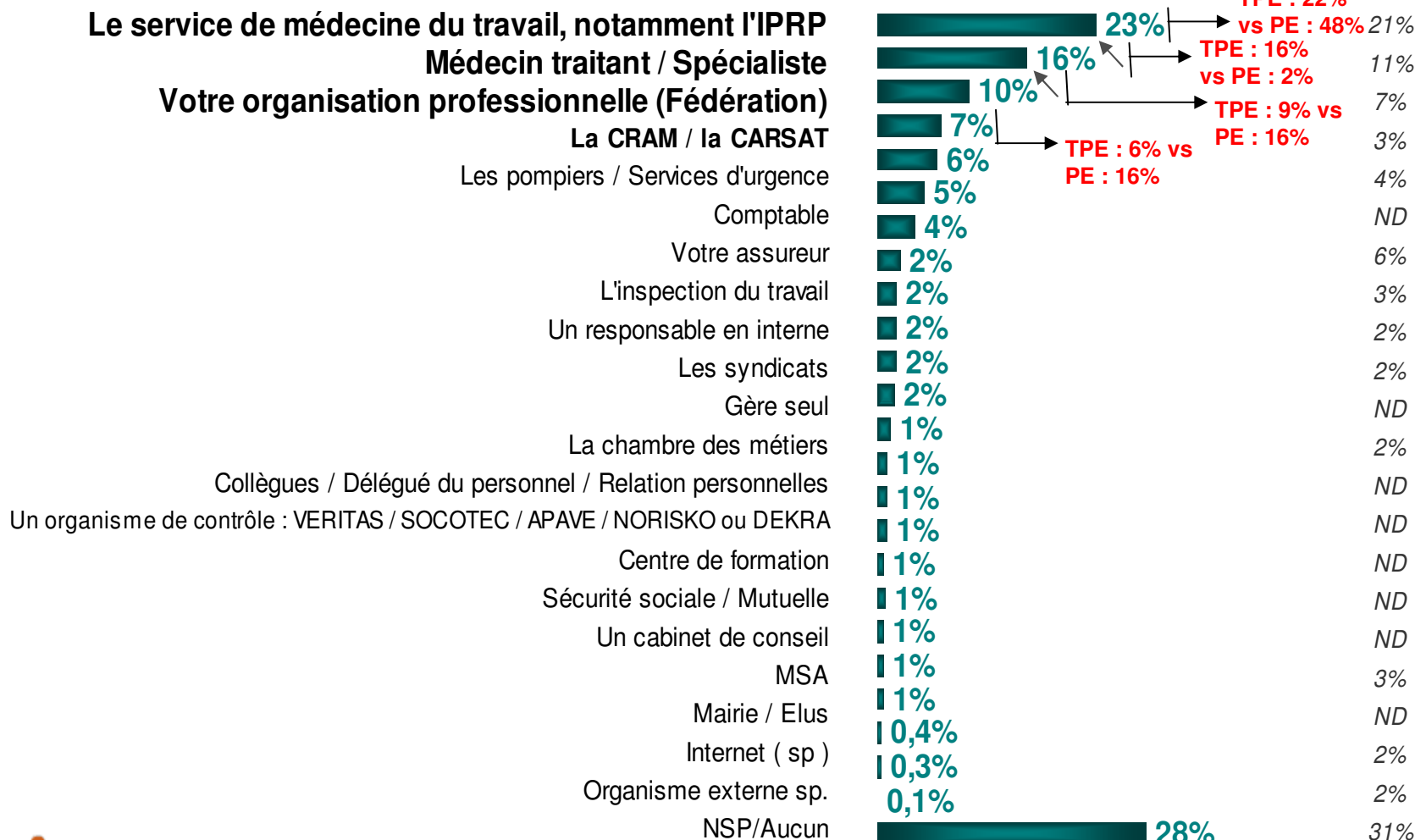
# Les interlocuteurs privilégiés en cas de problème de sécurité ou de santé au travail

Q8. Actuellement vers quel interlocuteur vous tournez-vous quand vous avez un problème de sécurité ou de santé au travail ?

Base : Ensemble (1000 entreprises) Question ouverte précodée, réponses spontanées

■ % OUI

% Rappel Déc. 2007





## Les organismes de référence en matière d'information sur les problèmes de santé et de sécurité au travail

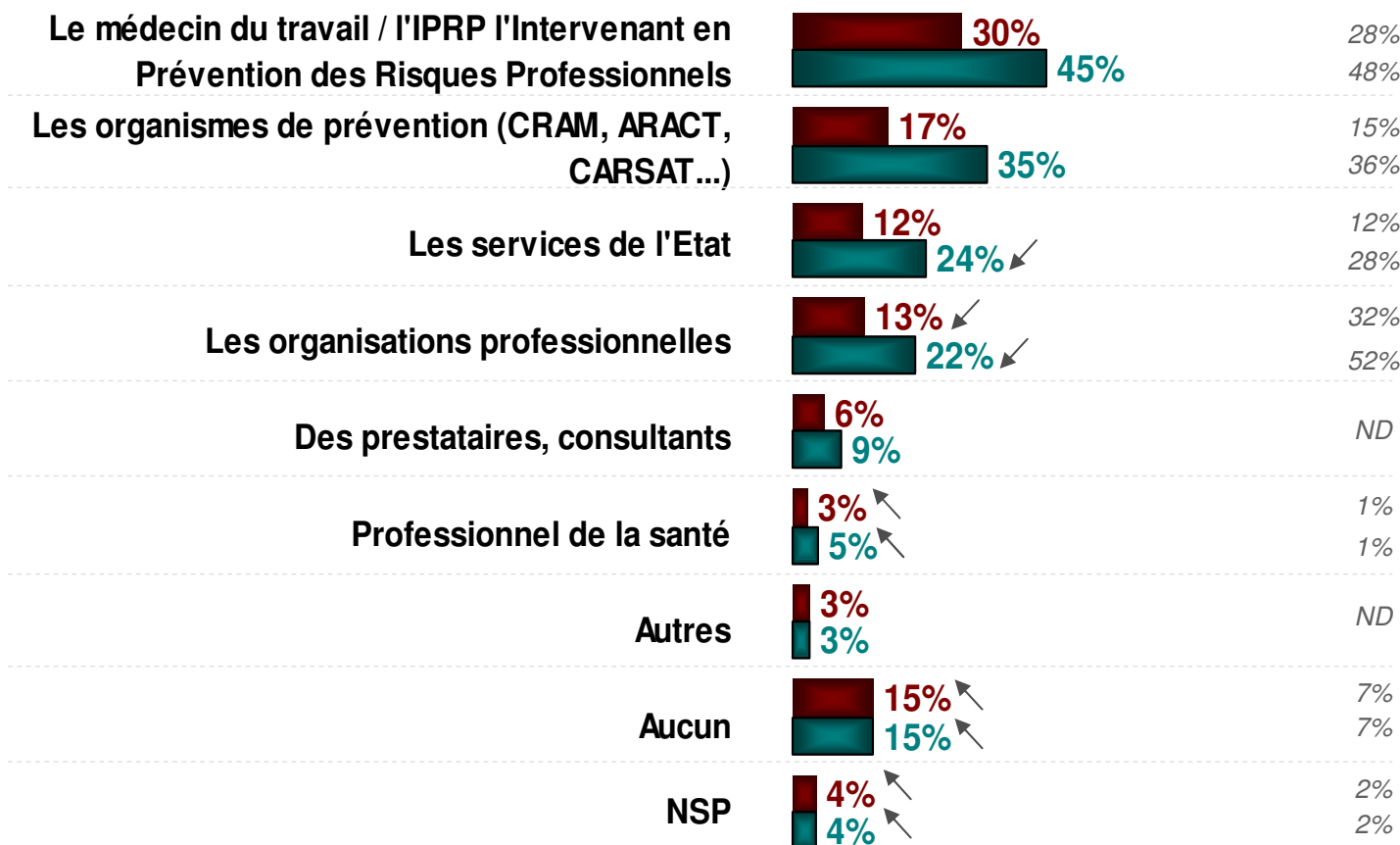
Q9. De manière générale pour vous informer sur ces questions, en qui avez-vous le plus confiance ?

Base : Ensemble (1000 entreprises)

Cité en premier

Total des citations

% Rappel Déc. 2007





## Les organismes de référence en matière d'information sur les problèmes de santé et de sécurité au travail

Q9. De manière générale pour vous informer sur ces questions, en qui avez-vous le plus confiance ?

**Base : Ensemble (1000 entreprises)**

% Cité en premier

% Total des citations

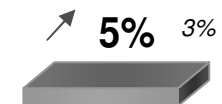
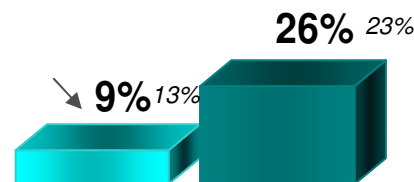
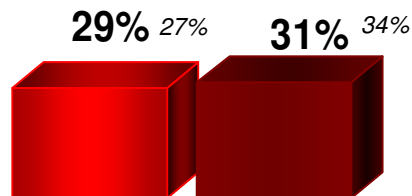
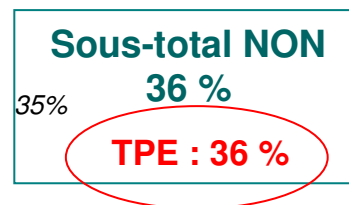
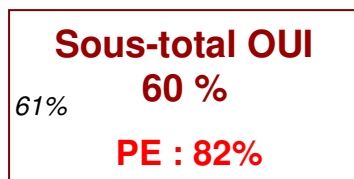
	TPE 300 ets	PE 700 ets	Industrie 280 ets	BTP 139 ets	Commerce 141 ets	Transport 140 ets
Le médecin du travail / l'IPRP l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels	30%	37%	40%	30%	36%	44%
	45%	59% +	60%	59%	57%	63%
Les organismes de prévention (CRAM, ARACT, CARSAT...)	17%	19%	23%	24%	16%	11%
	35%	43% +	51%	52%	36% -	34% -
Les services de l'Etat	12%	12%	9%	9%	15%	11%
	24%	23%	21%	18%	27%	23%
Les organisations professionnelles	13%	18% +	16%	32% +	13% -	16%
	22%	31% +	28%	48% +	24%	24%
Des prestataires, consultants	6%	5%	6%	0%	9%	4%
	9%	12%	12%	9%	14%	9%
Professionnel de la santé	3% +	0%	0%	0%	1%	0%
	5% +	1%	0%	0%	1%	0%
Autres	3%	2%	1%	1%	3%	1%
	3%	3%	4%	2%	4%	2%
Aucun	15% +	5%	2%	3%	6%	9%
	15% +	5%	2%	3%	6%	9%
NSP	4%	3%	3%	1%	3%	4%
	4%	3%	3%	1%	3%	4%



## Sentiment de disposer des bons outils pour évaluer les risques

Q11. Aujourd'hui, disposez-vous des outils pour faire une bonne évaluation des risques dans votre entreprise et mettre en place des mesures de prévention ?

Base : Ensemble (1000 entreprises)



Oui, tout à fait    Oui, plutôt

Non, plutôt pas    Non, pas du tout

Ne se prononce

% Rappel Déc. 2007



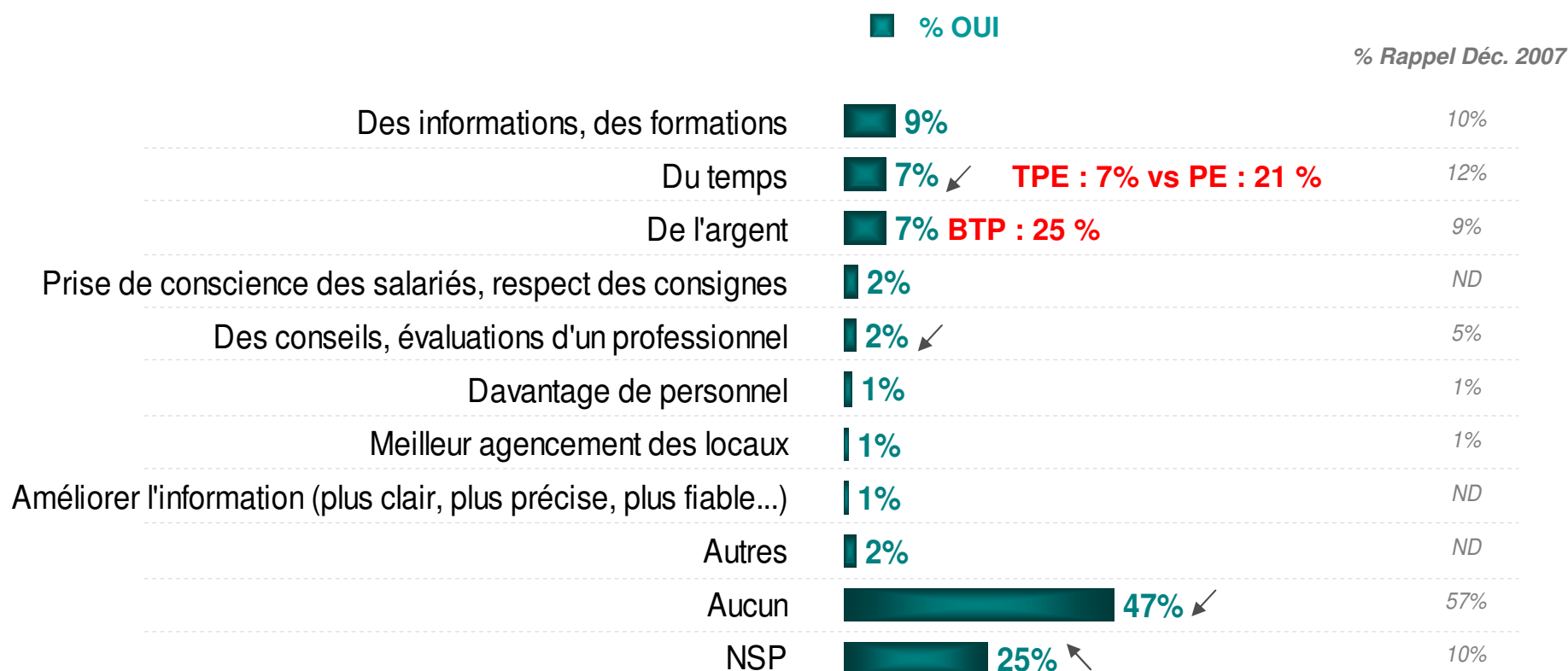


## Les manques en termes d'organisation en matière de sécurité et de prévention des risques

Q10. Aujourd'hui, selon vous qu'est-ce qui vous manque le plus pour vous organiser et prendre des décisions en matière de sécurité et de prévention des risques dans votre entreprise ?

**Base : Ensemble (1000 entreprises)**

Question ouverte, réponses spontanées





## Visite en entreprise d'un représentant de l'un des organismes de santé et de sécurité

Q12. Et au cours des deux dernières années avez-vous reçu la visite d'un représentant de l'un des organismes suivants...

**Base : Ensemble (1000 entreprise)**

	TPE 300 ets	PE 700 ets	Industrie 280 ets	BTP 139 ets	Commerce 141 ets	Transport 140 ets
Votre assureur	46%	69% +	80% +	70%	62% -	74%
Les services de médecine du travail dont dépend votre entreprise	21%	70% +	79% +	68%	67%	63%
Un organisme de contrôle type Veritas / SOCOTEC / APAVE / NORISCO ou DEKRA	18%	63% +	77% +	55%	62%	52%
L'inspection du travail	14%	47% +	50%	51%	43%	48%
La Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) ou Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT)	7%	26% +	37% +	32%	19% -	21%
Un cabinet de conseil en santé au travail	3%	10%	14%	9%	9%	8%
L'Agence Régionale pour l'amélioration des conditions de travail	3%	4%	6%	4%	3%	1%
Un autre organisme	9%	9%	9%	8%	12%	4%

+ Différences significatives entre les TPE et PE +/- Différences significatives entre les secteurs d'activité et le Total PE

### Sensibilité aux questions de sécurité et sources d'information

- Les **questions commerciales (66%)** et **financières (54%)** sont les 2 premières **préoccupations** des chefs d'entreprise devant **les questions de sécurité au travail (31%)**.
  - Les chefs d'entreprises du **BTP/construction** sont les **plus préoccupés** par la question de sécurité (**48%**).
- **L'information sur les problèmes de santé et de sécurité au travail est très différenciée selon la taille de l'entreprise:**
  - les TPE privilégient **Internet (32%)** et la presse quotidienne / les magazines (21%).
  - les PE s'informent davantage avec **la documentation** des organismes de prévention (48%) et par leur organisation professionnelle (42%).
  - **La presse professionnelle** est une source d'information transverse à la taille de l'entreprise (27% au global).
  - Le papier est le support privilégié pour consulter la documentation des organismes de prévention ainsi que pour la presse professionnelle et quotidienne.

### Les Interlocuteurs privilégiés des PME

- Le **service de médecine du travail/IRPP (22%)** et le **médecin traitant (16%)** sont les interlocuteurs privilégiés pour les problème de sécurité et de santé au travail.
  - Les **PE** privilégient plus largement la **médecine du travail (48%)**, leur **organisation professionnelle (16%)** et la **CRAM/CARSAT (16%)** et moins le médecin traitant (2%).
  - Les entreprises du **BTP/Construction** se tournent davantage vers **leur organisation (35%)** et moins vers la médecine du travail (38%).
- Les chefs d'entreprise accordent le plus de **confiance** à la **médecine du travail/IRPP (45%)** et aux **organismes de prévention/CRAM (35%)** pour s'informer.
  - La **confiance** accordée aux **organisations professionnelles** est en forte baisse (22% vs 52% en 2007). Elle reste néanmoins **meilleure** chez les dirigeants de **PE (31%)** et notamment dans le secteur du **BTP/Construction (48%)**.
- Les **représentants des assureurs (47%)**, de la **médecine du travail (23%)** et les **organismes de contrôle (19%)** sont les représentants des organismes de santé et de sécurité qui ont été le plus présents en entreprises, notamment dans l'industrie et dans les plus grandes entreprises (assureur: 69%, médecine du travail : 70% et organisme de contrôle : 63% ) .

### La maîtrise de l'évaluation des risques et les difficultés rencontrées

- **58%** des chefs d'entreprises déclarent disposer **d'outils adéquats** pour faire une **bonne évaluation des risques** et mettre en place des **mesures de prévention**.
  - Une proportion qui s'élève à **82% pour les dirigeants de PE** qui sont par ailleurs plus concernés par les risques professionnels.
- Bien que disposant des outils adéquats, **les chefs de PE** pointent principalement **le manque de temps (21%)** comme **frein à la prévention des risques**.
  - Dans le **BTP/Construction**, c'est surtout le **manque de moyens financiers** qui vient entraver la prévention des risques (25%).



**LH2**

# **Enquête Prévention des risques professionnels chez les travailleurs indépendants**

*Enquête LH2 réalisée pour*







## Objectifs de l'étude

- Dans le cadre des actions menées auprès de ses assurés, **la prévention est aujourd'hui une des priorités pour le RSI**. Plus spécifiquement, le RSI s'est donné pour **objectif d'intervenir dans le domaine de la prévention des risques professionnels**.
  
- Le RSI réfléchit ainsi à la **mise en place d'un programme global d'actions et de communication en direction de ses assurés** (informer et sensibiliser aux risques professionnels, inciter et aider à réduire les risques professionnels, dépister les problèmes de santé liés à ces risques...).
  
- Afin que ce **programme d'actions et de communications soit en accord avec les attentes et les comportements de ses assurés**, le RSI a souhaité mener en 2010 une enquête sur la prévention des risques professionnels qui lui permette de :
  - ▣ **Mesurer le degré de connaissance et de sensibilisation** vis-à-vis des risques encourus par les assurés ;
  - ▣ **Connaitre les pratiques existantes** en matière de prévention de ces risques ;
  - ▣ **Evaluer le niveau d'attentes** vis-à-vis de la prévention de ces risques : type d'aide, émetteur...



## Note technique

- Etude réalisée pour : **RSI, Régime Social des Indépendants**
- Dates de réalisation : **Du 28 septembre au 16 octobre 2010**
- Enquête menée auprès d'un **échantillon de 1500 personnes, représentatif des bénéficiaires du RSI et ayant au moins 2 ans d'expérience** dans la profession exercée
- Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, type de bénéficiaire (assuré, conjoints collaborateurs), groupe professionnel (artisans, commerçants, professions libérales)**

*Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.*



## **Risques professionnels**

- a. Perception du risque professionnel
- b. Problèmes de santé rencontrés



# Une fatigue différente selon les professions : plutôt nerveuse chez les libéraux, à la fois nerveuse et physique chez les artisans et commerçants

Q21. Diriez-vous que votre métier est **fatigant**... ?

Base : ensemble, soit 1500 individus (dont 563 artisans, 649 commerçants et 288 professions libérales)

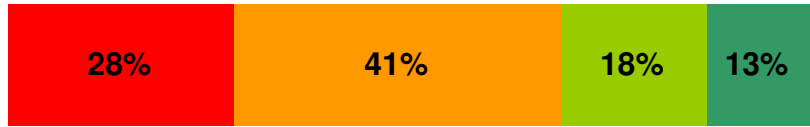
- Très
- Plutôt
- Plutôt pas
- Pas du tout
- Ne se prononce pas

## Nerveusement

**ST Oui**

**ST Non**

69 %



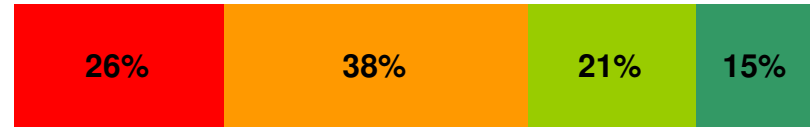
31 %

Artisans : 62%  
Commerçants : 73%  
Prof.libérales : 73%

## Physiquement

Au moins un salarié/aidant : 73%  
Ni salarié ni aidant : 63%

64 %



36 %

Artisans : 76%  
Commerçants : 66%  
Prof.libérales : 38%

Au moins un salarié/aidant : 69%  
Ni salarié ni aidant : 59%

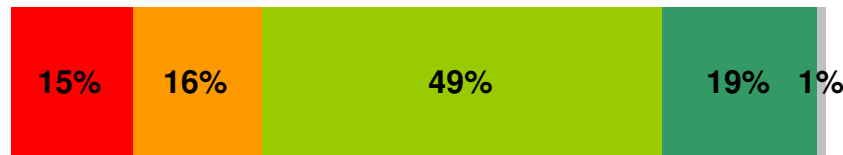


# Un risque d'accident ou de maladie lié à l'activité professionnelle élevé, surtout chez les artisans

Q11. Diriez-vous que le risque d'accident ou de maladie lié à votre activité professionnelle est :

Base : ensemble, soit 1500 individus (dont 563 artisans, 649 commerçants et 288 professions libérales)

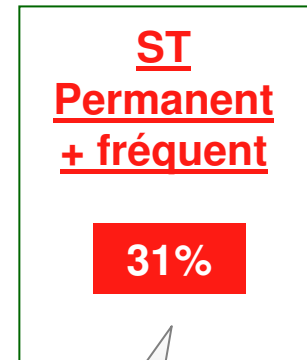
■ Permanent ■ Fréquent ■ Rare ■ Inexistant ■ Ne se prononce pas



**Artisans : 23%**

**ST Existe**

**80%**



**Artisans : 44%**  
**Commerçants : 25%**  
**Prof.libérales : 20%**

**Au moins un salarié/aidant : 33%**  
**Ni salarié ni aidant : 28%**

**25**

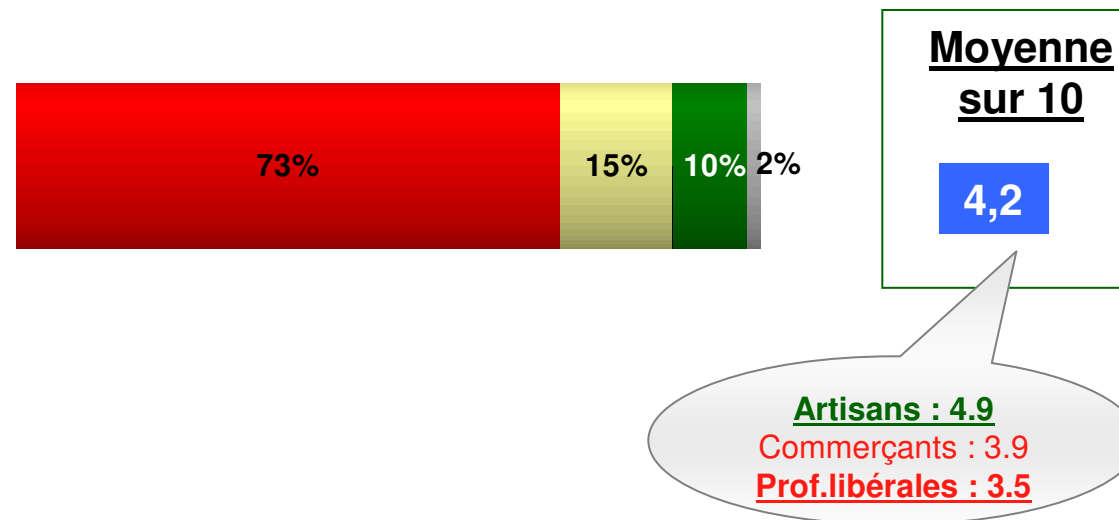


## Les problèmes de santé des artisans ont tendance à être plus graves

Q12. Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifieriez-vous les problèmes de santé qui peuvent être liés à votre activité professionnelle, 1 signifiant qu'en général ils ne sont pas graves du tout, et 10 qu'en général ils sont très graves.

Base : à ceux qui trouvent que le risque d'accident ou de maladie lié à leur activité professionnelle est permanent, fréquent ou rare, soit 1202 individus (dont 479 artisans, 510 commerçants et 213 professions libérales)

■ Notes de 1 à 5   ■ Notes de 6 à 7   ■ Notes de 8 à 10   ■ Ne se prononce pas







## **Risques professionnels**

- a. Perception du risque professionnel
- b. Problèmes de santé rencontrés**

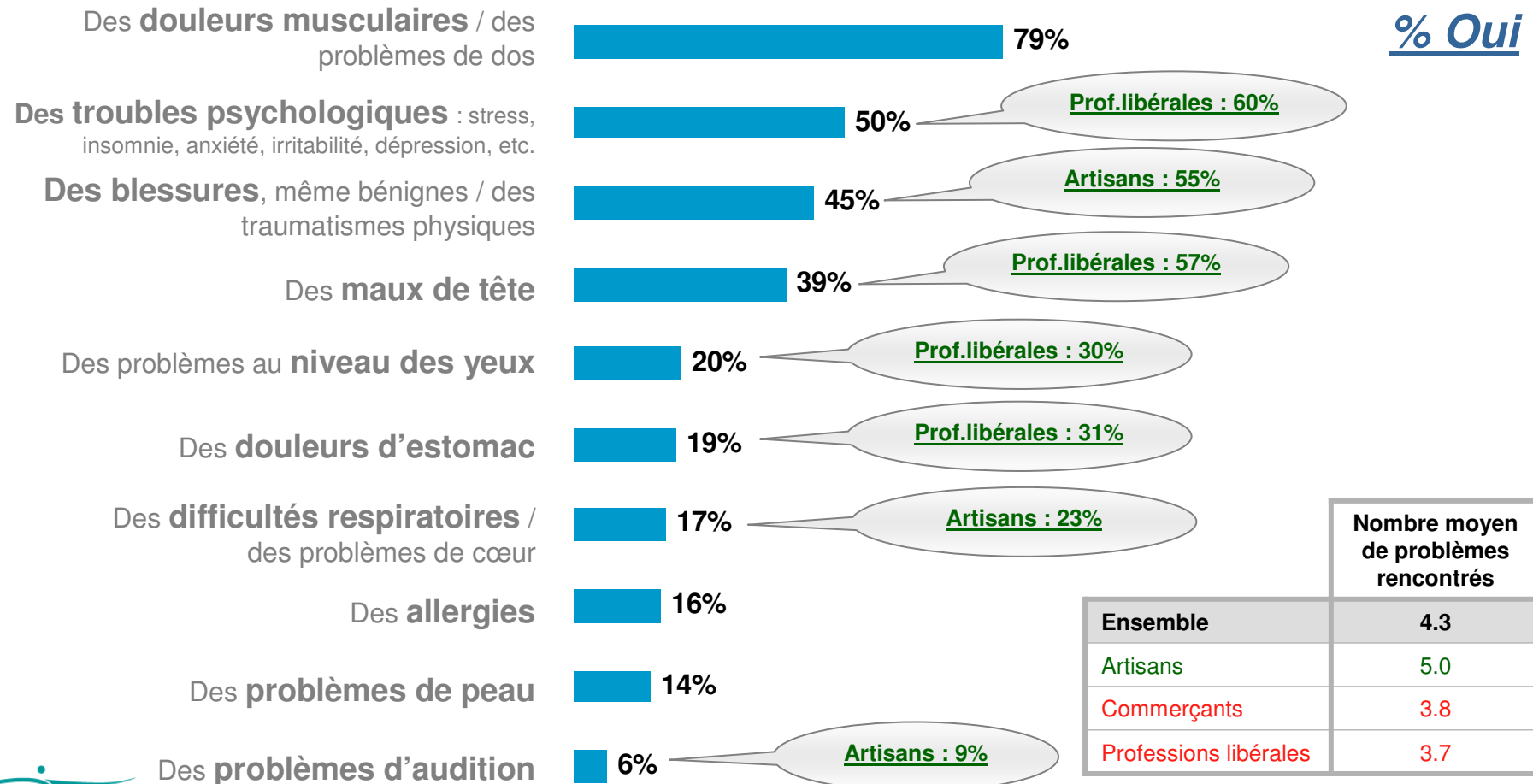


# Les douleurs musculaires et les problèmes de dos sont, pour tous les indépendants, les premiers problèmes rencontrés

**16% des indépendants ont eu un ou plusieurs problèmes de santé lié(s) à leur activité professionnelle, que cela ait généré un arrêt de travail ou pas** (19% des artisans)

**Q16. Quel(s) problème(s) de santé lié(s) votre activité professionnelle avez-vous eu(s) ?**

Base : à ceux qui ont eu un ou plusieurs problèmes de santé, soit 243 individus (dont 104 artisans, 102 commerçants et 37 professions libérales)





En cas de problème de santé, **une interruption dans 1/3 des cas, pour en moyenne 3 mois**

**32% de ceux ayant rencontré un problème de santé ont interrompu leur activité (soit 5% des indépendants)**

Q20. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de temps au total avez-vous été contraint d'interrompre votre activité professionnelle ?

Base : à ceux qui ont été contraints d'interrompre pour au moins un problème leur activité professionnelle, soit 77 individus

Moyenne

Ensemble

94 jours

**46% de ceux ayant rencontré un problème de santé ont diminué leur activité (soit 7% des indépendants)**

Q19. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de temps au total avez-vous été contraint de diminuer votre activité professionnelle ?

Base : à ceux qui ont été contraints de diminuer pour au moins un problème leur activité professionnelle, soit 110 individus

Moyenne

Ensemble

65 jours



**LH2**

**II**

## **Actions de prévention : perception et mise en œuvre**

- a. Perception des enjeux et actions  
en termes de prévention**
- b. Souhait d'être aidé ou accompagné



# Les artisans, premières victimes des risques professionnels et premiers demandeurs d'actions pour prévenir les risques

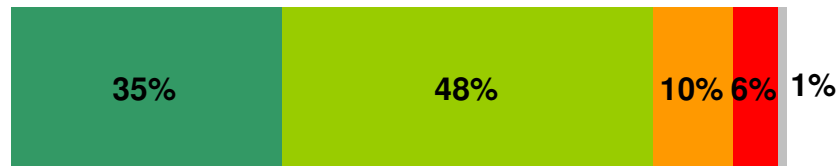
Q23. Pour vous, est-ce important d'agir pour prévenir les risques que comporte votre activité professionnelle ?  
Base : ensemble, soit 1500 individus (dont 563 artisans, 649 commerçants et 288 professions libérales)

■ Très important ■ Plutôt important ■ Plutôt pas important ■ Pas du tout important ■ Ne se prononce pas

**ST Important**

**ST Pas important**

**83 %**



**16 %**

**Artisans : 90%**  
Commerçants : 81%  
Prof.libérales : 75%

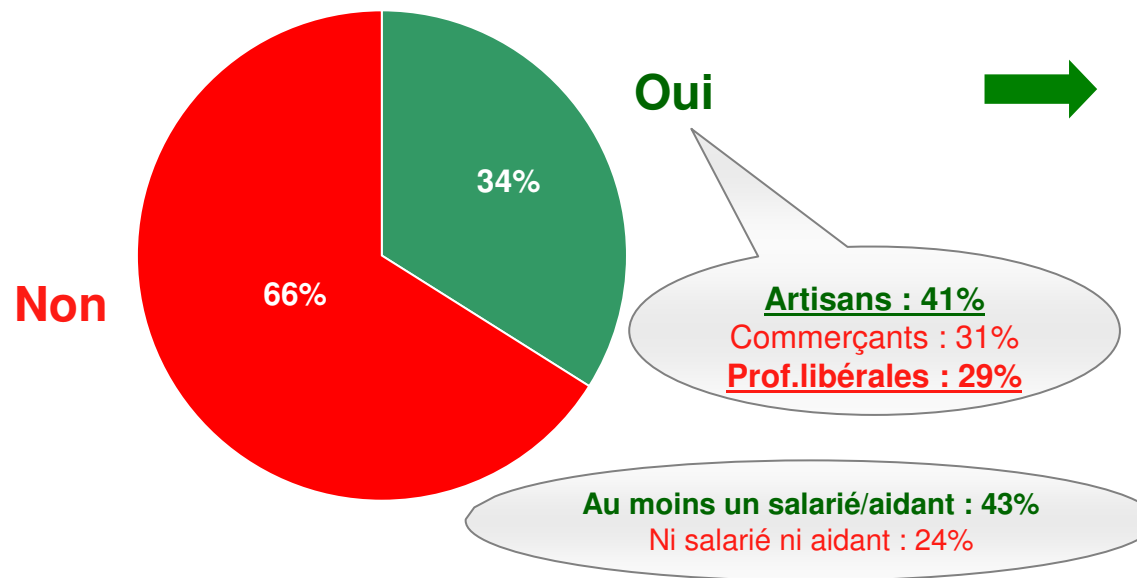
**Au moins un salarié/aidant : 87%**  
Ni salarié ni aidant : 78%



## Mise en place d'actions de prévention (ou en réflexion) pour 1/3 des indépendants

Q26. Avez-vous mis ou envisagez-vous prochainement de mettre en œuvre des actions spécifiques pour éviter ou limiter la survenue d'accidents ou de maladies liés à votre activité professionnelle, que ce soit pour vous ou vos salariés / aidants ?

Base : assurés uniquement, soit 1440 individus (dont 538 artisans, 615 commerçants et 287 professions libérales)



Q27. Quel type d'actions avez-vous mis ou envisageriez-vous de mettre en œuvre ?

Base : assurés qui ont mis ou qui envisagent de mettre en œuvre des actions, soit 482 individus

L'acquisition de matériels, d'outils plus sûrs	52%
L'aménagement des postes de travail / des locaux	41%
La modification des gestes et postures	38%

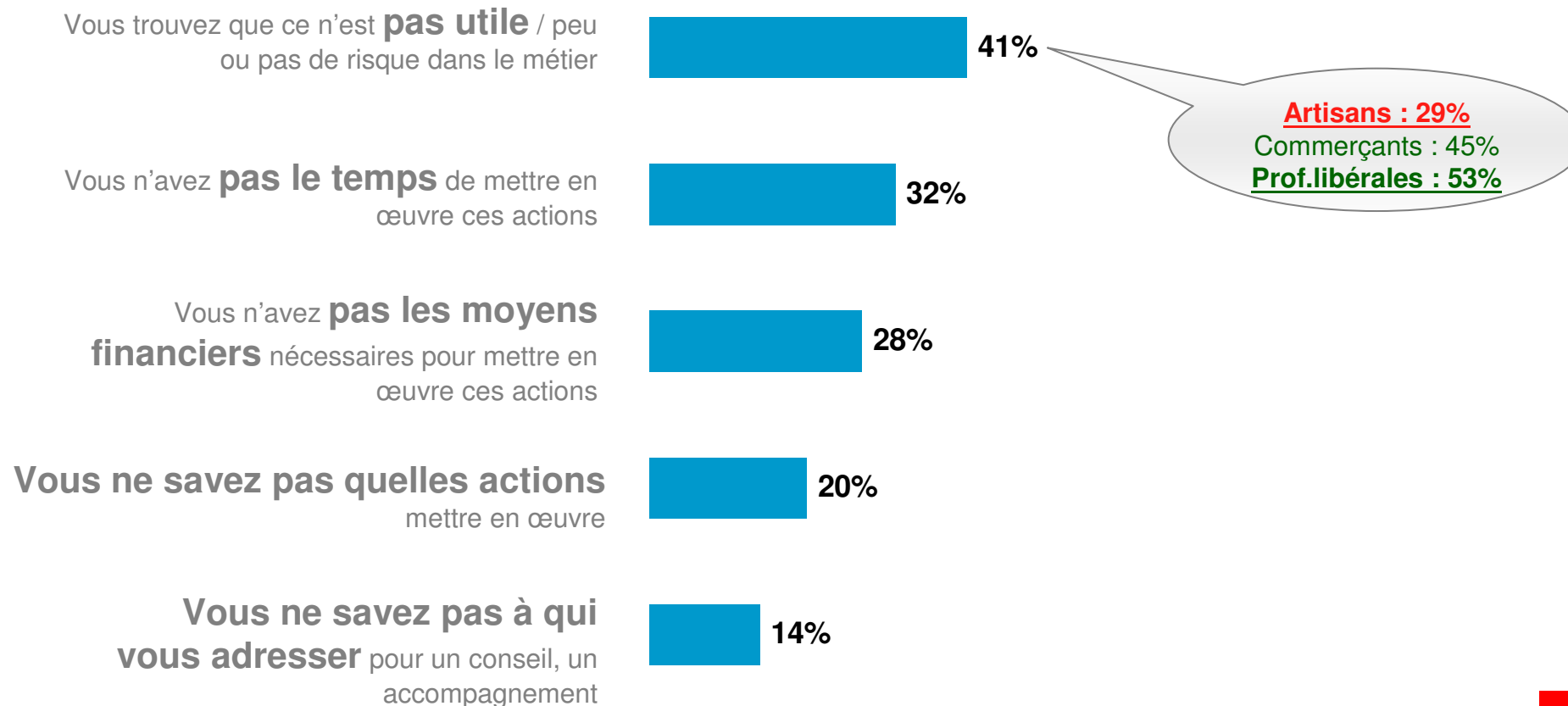
Seuls les principaux résultats sont présentés.



## Si des indépendants ne mettent pas en place d'actions de prévention, c'est d'abord parce qu'ils n'en voient pas l'utilité

Q28. Pour quelle(s) raison(s) ne mettez-vous pas ou n'envisagez-vous pas de mettre en œuvre d'actions spécifiques pour éviter ou limiter la survenue d'accidents ou de maladies liées à votre activité professionnelle ?

Base : assurés qui n'envisagent pas de mettre en œuvre des actions spécifiques pour éviter ou limiter la survenue de problèmes de santé, soit 958 individus (dont 321 artisans, 433 commerçants et 204 professions libérales)







## II

### **Actions de prévention : perception et mise en œuvre**

a. Perception des enjeux et actions en termes de prévention

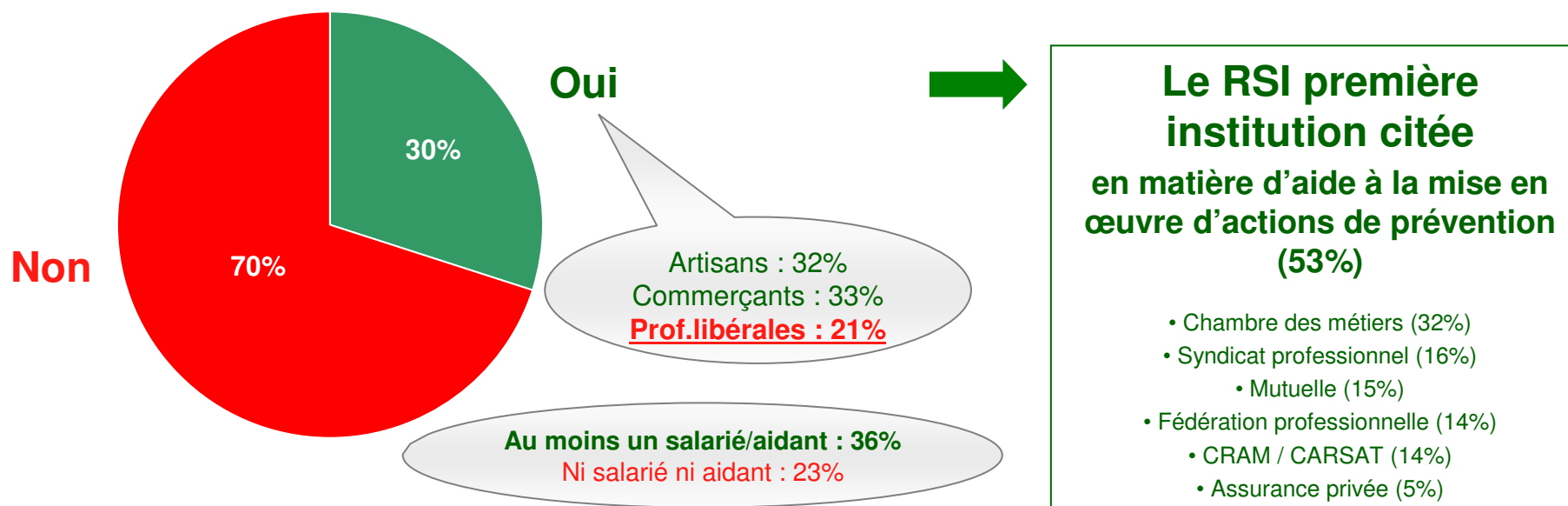
**b. Souhait d'être aidé ou accompagné**



## Une aide à la mise en œuvre d'actions de prévention **souhaitée par 30% des indépendants**, pour qui **le RSI apparaît comme un intervenant majeur**

Q29. Souhaiteriez-vous être aidé pour mettre en œuvre des actions de prévention des accidents et maladies liés à votre activité professionnelle ?

Base : assurés, soit 1440 individus (dont 538 artisans, 615 commerçants et 287 professions libérales)



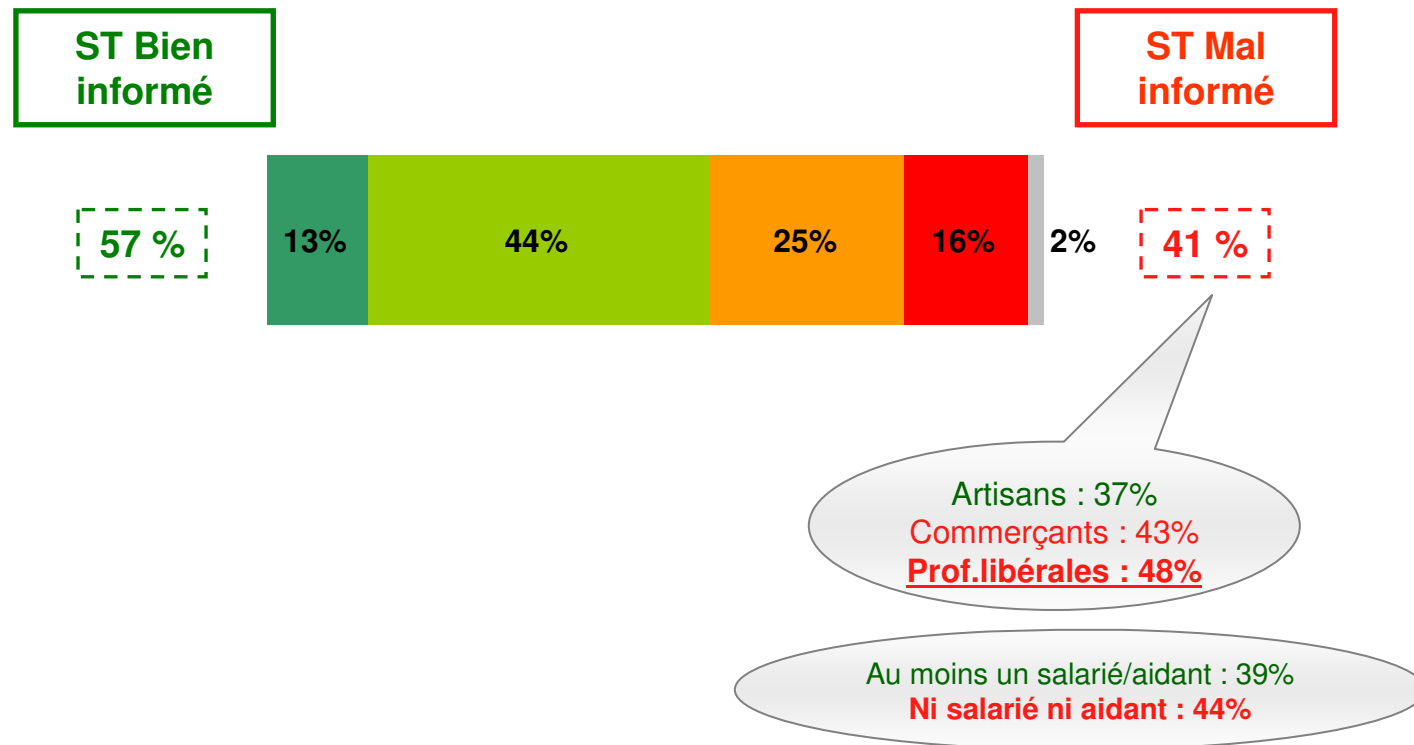


## Globalement un bon niveau d'information, mais **un manque existe pour 4 indépendants sur 10**

Q22. Avez-vous personnellement le sentiment d'être bien informé sur les risques pour la santé liés à votre activité professionnelle, en quantité comme en qualité ?

Base : ensemble, soit 1500 individus (dont 563 artisans, 649 commerçants et 288 professions libérales)

■ Très bien informé ■ Plutôt bien informé ■ Plutôt mal informé ■ Très mal informé ■ Ne se prononce pas



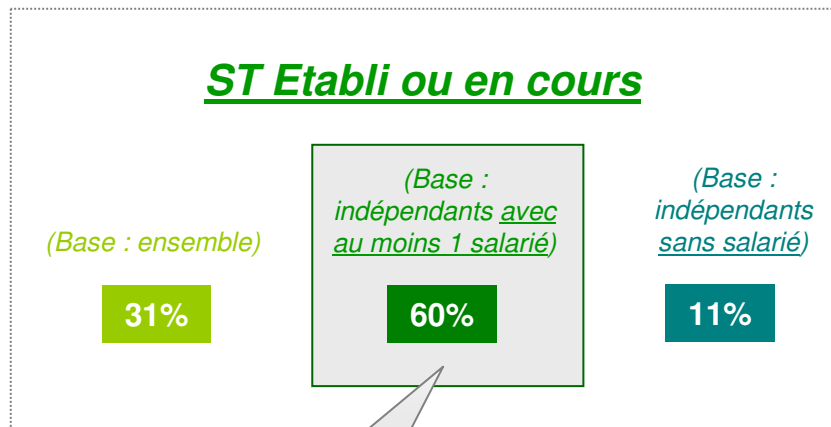
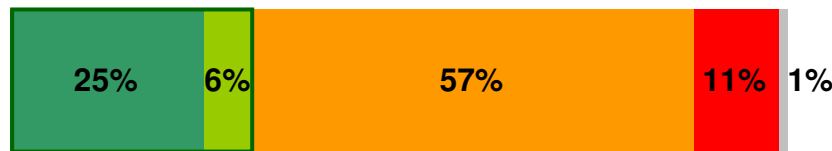


Alors que l'établissement du **document unique** est obligatoire pour les employeurs, **40% ne sont pas en règle**

Q32. Avez-vous établi le document unique d'évaluation des risques professionnels dans votre entreprise et le plan de prévention qui en découle ?

Base : assurés uniquement, soit 1440 individus (dont 538 artisans, 615 commerçants et 287 professions libérales)

■ Oui ■ Vous êtes en train de les établir ■ Non ■ Ne sait pas ce qu'est le document unique ■ Ne se prononce pas



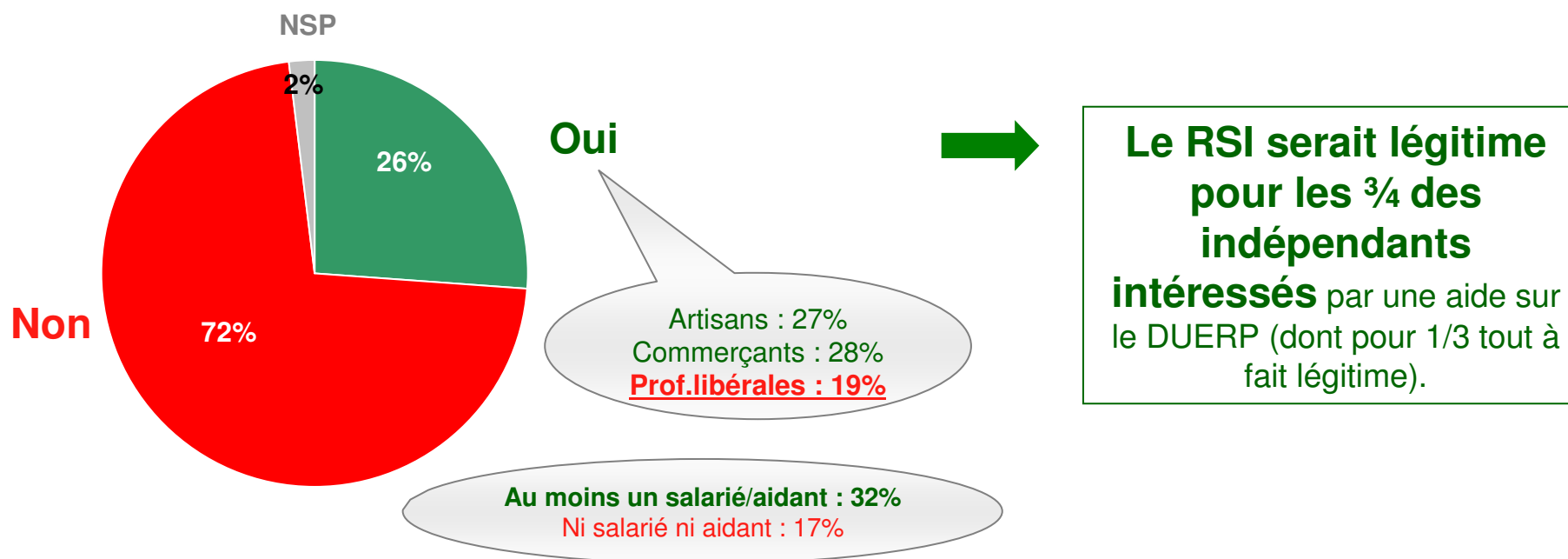
**Artisans : 65%**  
**Commerçants : 58%**  
**Prof.libérales : 54%**



## Un souhait d'aide concernant le DUERP minoritaire, mais une forte légitimité accordée au RSI dans ce cadre

Q35. Souhaitez-vous être aidé pour la réalisation ou l'actualisation du document unique et du plan de prévention qui en découle ?

Base : assurés qui savent ce qu'est le document unique d'évaluation des risques professionnels, soit 1282 individus (dont 486 artisans, 545 commerçants et 251 professions libérales)



## LH2 En conclusion...

- L'importance et l'amélioration de **la prévention des risques professionnels ne fait aucun doute** pour les indépendants :
  - **Le risque d'accident ou de maladie lié au travail n'est pas négligeable** pour toutes les catégories professionnelles et particulièrement pour les artisans.
  - **La prévention des risques** professionnels constitue donc pour la majorité des indépendants **un enjeu important**, surtout auprès des métiers de l'artisanat et des employeurs.
  - Un **passage à l'acte en termes d'actions de prévention toutefois minoritaire** au sein des indépendants (entre 3 et 4 sur 10 selon les catégories professionnelles), et un **document unique pas toujours établi** même par les employeurs.
  - **Un des enjeux pour l'avenir : pallier leur manque d'information** pour leur faire prendre conscience des risques à tous les niveaux, et **mieux les accompagner**, les indépendants semblant montrer un **certain intérêt pour un accompagnement** à la mise en œuvre d'actions.
  - Dans ce cadre, **le RSI semble être plutôt légitime** auprès des indépendants.